

SIGNATURE CONVENTION DE PARTENARIAT

SEMC - TERRESPOIR

Mombo, le 8 Mai 2019

**DISCOURS DU DIRECTEUR GENERAL
Groupe SABC**

***Monsieur le Président de l'Ordre National des Médecins du Cameroun,
Chers Membres du Bureau de l'Ordre National des Médecins,
Monsieur le Délégué de Terrespoir,
Mesdames et Messieurs,
Chers Lionnes et Lions du Groupe SABC,***

Le Groupe SABC qui regroupe ses trois entreprises (Les Brasseries du Cameroun, Socaver, Semc) est heureux de vous accueillir ce matin à l'usine SEMC à l'occasion de la cérémonie solennelle de signature de la convention de partenariat entre SEMC et le Groupement d'Intérêt Communautaire TERRESPOIR, spécialisé dans l'agriculture biologique.

Beaucoup d'entre vous se demandent sûrement depuis l'annonce de cette cérémonie pourquoi un partenariat entre le Groupe SABC et TERRESPOIR ?

Contrairement à ce qui se fait généralement dans notre environnement, le Groupe SABC développe depuis plus de 70 ans des partenariats avec les PME et mêmes les très petites entreprises avec lesquelles il forme un écosystème puissant fondé sur les complémentarités, les expertises et des accords amont/aval. Ainsi TERRESPOIR qui est spécialisé dans l'agriculture biologique depuis 1995 possède une Certification Biologique décernée par ECOCERT International et une Certification Commerce Equitable de l'organisme Fair Trade International. C'est un grand acteur du commerce équitable. Ainsi, SEMC dispose d'une réserve foncière à la biodiversité incroyable qui ne demande qu'à être exploité de façon durable, écologique et équitable.

Dans le cadre de ces complémentarités et de ces expertises réciproques, il s'agit donc de développer ensemble sur le site de la réserve foncière de SEMC, un projet de promotion de l'agriculture biologique selon un mode de production respectueux de l'environnement et facteur de développement de la biodiversité et impliquant les communautés locales. Parce que l'agriculture biologique n'implique pas le recours aux produits chimiques de synthèse, ni aux organismes génétiquement modifiés, encore moins le recours à la fertilisation chimique du sol, le partenariat que nous allons sceller tout à l'heure, va permettre de fournir au marché national et pourquoi pas international, des produits issus de l'agriculture biologique de qualité supérieure.

Autant d'enjeux majeurs que le Groupe SABC a voulu relever dans cette convention stratégique.

A travers ce projet, le Groupe SABC crée surtout et avant tout de la croissance inclusive en assumant sa responsabilité sociétale et en offrant des opportunités d'emplois et de revenus aux populations de Mombo. C'est une autre manière de dire MERCI à cette population qui nous a adoptés et qui chemine avec nous depuis plus de 40 ans.

L'agriculture biologique et les produits qui en sont issus s'inscrivent dans la modernité et dans l'innovation qui est une de nos valeurs fondamentales en plus de notre responsabilité sociétale. Il s'agit de préserver et protéger le précieux héritage de la réserve foncière de SEMC en faveur des populations de Mombo. Ce projet vise à mettre à la disposition de TERRESPOIR,

sur une durée de 8 ans éventuellement renouvelable, 6 hectares de terrain appartenant en toute propriété à la SEMC.

***Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,***

On connaissait la Société des Eaux Minérales du Cameroun comme la Première entreprise camerounaise d'exploitation et d'embouteillage d'eau minérale naturelle, qui produit et commercialise les marques « Source Tangui » et « Vitale ».

On connaissait la Société des Eaux Minérales du Cameroun comme la Première entreprise cotée à la bourse de Douala, Douala Stock Exchange ;

On connaissait la Société des Eaux Minérales du Cameroun comme la seule entreprise d'eau minérale naturelle dont les forages bénéficient d'un triple périmètre de protection, pour protéger l'eau captée à 165 mètres de profondeur de toute contamination ;

On connaissait la Société des Eaux Minérales du Cameroun comme la seule usine d'eau minérale naturelle à avoir trois certifications (ISO 9001 :2008 et bientôt 2015, NC et FSSC 22000) et à avoir soumis ses deux marques (Source Tangui et Vitale au processus de datation au carbone 14.

Aujourd'hui vous découvrez la Société des Eaux Minérales du Cameroun dans sa dimension sociétale avec cette nouvelle vocation à destination de l'agriculture biologique, ce qui fera certainement d'elle la première entreprise d'eau minérale naturelle écoresponsable au Cameroun.

Je vous remercie pour votre aimable attention.-